



Club Les 3 L de Lys Lez Lannoy
Affilié à la FFAM sous le N° 362
Déclaration préfecture N° W595008669
Agréé Jeunesse et Sports 59 S 9049
Agréé centre de formation par la FFAM
SIEGE SOCIAL : Mairie de Lys Lez Lannoy
31 Rue Jean Baptiste Lebas
BP7
59454 Lys Lez Lannoy

Guillaume MAERTE
1 Rue des pommiers
59152 GRUSON
email gmaerte@hotmail.com

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du club « les 3 L de Lys-Lez-Lannoy »

Date : 17/11/2017 à 19H00

Lieu : Salle Georges KEUNEBROCK à Lys-Lez-Lannoy

12 présents, 3 pouvoirs.

Membres présents :

- Mmes Devreker Kate, Guilbert France, Delbecq Alexandra et Albaux Marie-Paule.
- MM Bruno Devreker, Bertrand Capon, Gérald Guilbert, André Houel, Cédric Bachy, Donatien Delbecq, Guy Dessauvages, Guillaume Maerte.

Rapport moral

Nous sommes 22 membres à la FFAM en 2017 soit 8 de moins qu'en 2016.

- 5 femmes non pilotes
- 5 belges
- 4 Lysois
- 3 Cadets
 - 2 jeunes motivés : Thomas et Hugo
 - Objectif : Aile de bronze ? Aile d'argent ? notre concours en promotion ?
- 2 membres associés
- Sur les 7 compétiteurs,
 - Il ne reste que 2 assidus Arnaud et Guillaume.
 - Gérald, Guillaume, Bruno et Cédric n'ont plus le feu sacré.

Nous sommes 18% de Lysois, l'OMS souhaiterait que chaque club ait environ 60% ; très peu de clubs à Lys ont 60%.

Gérald fait le constat qu'au sein du club, il n'y a pas de compétiteurs Lysois.

Cette année, le club a organisé :

- Le 29 janvier 2017 : son 8ème concours indoor.
- Une journée de formation à Mouscron pour 8 jeunes

Le club a été présent :

- Lors de la soirée OMS le 4 février, André était le seul représentant du club.
- Cette année, nous n'avons pas participé au téléthon car les dernières éditions ont couté de l'argent (Boissons offertes) pendant la panne de courant...

Evènements

Nous avons reçu :

- De la ligue : 77.50€
- Remboursement des frais d'inscriptions au championnat de France pour 2 pilotes soit : 45€
- 50% cotisation des 4 femmes non pilotes : 32.50€ (cotisation FFAM 13.50€)
- Du CDAM 59 : 36.00€ remboursement à 70% des cotisations des femmes
- Nous avons été dotés en matériel par le CDAM pour 364€. Guillaume vous donne le détail :
 - Un Klik complet (kit, récepteur, moteur, servo, contrôleur, accus, hélice, colle, ...)
 - Un accus pour la radio du club
 - Des accus pour la libellule
 - Des accus pour le progress
 - Un chargeur Lipo

La FFAM est composé de 853 clubs.

- Tous les ans, un classement est effectué en prenant en compte :
 - Le nombre de licenciés
 - Les actions organisées par le club
 - Le nombre de formateurs
 - Etc...
- Nous sommes 128^{ème} sur 853. L'année dernière, nous étions 126 sur 844.
 - On progresse.
 - Et c'est bien pour un club de 20 membres.

La formation des jeunes : Problèmes à résoudre

Cette année, nous avons 3 cadets ce qui est très bien pour un club de 20 membres.

Mais, il faut les initier au pilotage et pour l'instant seul Guillaume est moniteur.

Guillaume ne refuse pas de les former, bien au contraire, mais il faut que quelqu'un puisse le remplacer lorsqu'il ne vient pas (indispo, concours, ...). Il faut également que les jeunes soient impliqués dans la sortie du matériel, la charge, la réparation, le rangement.

Le matériel du club pour la formation des jeunes :

- ⇒ La libellule (elle fonctionne mais le prochain crash sera fatal)
- ⇒ Le Progress (en mode survie avec des top Il va roder Thomas et ce sera « au revoir »)
- ⇒ Le « Klik » : avion offert par le CDAM 59 :
 - Guillaume l'a monté, réglé. Il est opérationnel.
 - Mais où le stocker ? Dans l'armoire basse métallique, chez Guillaume, ailleurs ?

Frais de déplacement

- Les frais de déplacements sont remboursés par :
 - La mairie pour les concours nationaux à 50%
 - Soit pour 2016 : 1227.26€.
 - Et pour 2017, nous serons remboursés en mai 2018 soit 290.8€ (Guillaume et Arnaud) mais le club les a déjà remboursés.

 - L'OMS pour les concours régionaux à 50% avec la Picardie
 - Soit en 2017, 248.92 €

A noter que :

- Les frais de juges sont pris en charge à 100% par l'OMS pour notre concours (120 €)
- Cette année, nous n'avons pas demandé de dotations de coupes à l'OMS
- Les frais d'inscription ne sont pas pris en compte mais remboursés par le club et le CDAM.

Disponibilité de la salle

Cette année, le taux d'occupation de la salle a été décevant :

- ⇒ Nous avons demandé la salle en juillet et aout comme les années précédentes. Peu d'occupation.

- ⇒ Comme l'année dernière, merci à :
 - Bertrand qui a fait le concierge des clefs et l'ouverture de temps en temps de la salle
 - Francis qui venait presque à toutes les séances pour ouvrir.

- ⇒ Guillaume a mis en place « doodle », il faut indiquer si l'on sera présent ou pas. C'est indispensable. Il faut également venir à 14H ou prévenir d'un retard. Sinon, la personne de permanence risque de ne pas attendre...

- ⇒ on ne sait pas s'il faut reconduire la salle en juillet et aout 2018 ? mais à priori non...

Concernant la salle :

- ⇒ A ce jour, l'alarme ne fonctionne plus et il n'y a plus de rideau.
- ⇒ La fermeture de la grille avec un cadenas a été remise en place (bien le passer dans plusieurs barreaux ou faire plusieurs tours autour des barreaux)
- ⇒ La salle devrait être remise en état en juillet et aout 2018 ; si besoin on pourra avoir la salle Ferry.
- ⇒ Courant octobre, l'armoire de stockage du matériel a été dégradée.
 - Guillaume et Francis l'ont remise en état ; pas de vol.
- ⇒ Guillaume signale à la mairie les problèmes :
 - Portes qui ferment mal, fenêtres cassées, ...

Rappel sur l'ouverture / fermeture de la salle.

A la demande de la mairie et avant de quitter la salle, veiller à :
Eteindre les lumières dans la salle
Vérifier que les issues de secours soient bien fermées
Remettre le chauffage
Laisser la salle propre

Baisser le rideau de la porte d'entrée principale => n'existe plus
Remettre le site sous alarme (si elle fonctionne) => ne fonctionne plus
Fermer la grille
Remettre les barrières Vigipirate

Site Web :

L'agenda est à jour, c'est tout.

Le site méritera une bonne mise à jour (bureau, nouveaux programmes, autres, ...) : Cédric et Guillaume vont y travailler.

Questions ?

⇒ Pas de questions

Rapport indoor par Guillaume

Hénin Beaumont (8 janvier 2017 / 15 pilotes / concours dédoublé)

- ⇒ National A : 5 pilotes
 - Guillaume : 2^{ème}
 - Arnaud : 3^{ème}
 - Gerald : 4^{ème}
 - Dominique : 5^{ème}
- ⇒ Inter : 3 pilotes
 - Guillaume : 2^{ème}
- ⇒ Musique : 4 pilotes
 - Guillaume : 2^{ème}
 - Arnaud : 4^{ème}

Grande Synthe (21 janvier 2017 / 16 pilotes)

- ⇒ National A : 3 pilotes
 - Guillaume : 1^{er}
 - Arnaud : 2^{ème}
 - Gerald : 3^{ème}
- ⇒ Inter : 5 pilotes
 - Guillaume : 5^{ème}
- ⇒ Musique : 5 pilotes
 - Guillaume : 2^{ème}
 - Arnaud : 4^{ème}

Lys lez Lannoy (29 janvier / 16 pilotes)

- ⇒ National A : 3 pilotes
 - Arnaud : 1^{er}
 - Gerald : 2^{ème}
 - Dominique : 3^{ème}
- ⇒ Inter : 3 pilotes
 - Guillaume : 1^{er}
- ⇒ Musique : 5 pilotes
 - Guillaume : 3^{ème}
 - Arnaud : 4^{ème}

Championnat de France (25 et 26 mars 2017 à ARBENT, 01)

Série	NOM	Prénom	Classement	NB CONCURRENTS	FAITS MARQUANTS
Nat a	MAERTE	Arnaud	5	14	2 ^{ème} cadet !
Inter	MAERTE	Guillaume	10	11	
Aéro-musical	MAERTE	Guillaume	13	17	
	MAERTE	Arnaud	17		

Concours à venir pour les compétiteurs des 3L

Lieu	Date
DIVION et LYS	19/11/2017
MALESHERBES	26/11/2017
HENIN BEAUMONT	21/01/2018
LYS LES LANNOY	11/02/2018

Programmes en vigueur :

Tous les programmes ont été renouvelés en 2017 : ils sont valables 2 années. C'est le moment de commencer ! plus d'infos sur <http://franceF3P.fr>

Remarque : Le programme Promotion est simplifié avec des figures élémentaires

Evolutions de la catégorie :

- L'organisation des rencontres plus légère (possible avec 2 juges même si la cible reste 3...)
- Evolution du règlement :
 - La cellule d'une masse minimum de 100g, utilisant du Dépron ou de l'EPP uniquement,
 - La propulsion : une hélice plastique, pas de contrarotatif (déjà effectif depuis 2 ans).
 - Le Clic répond aisément à cela mais le modèle n'est pas imposé.

Des financements possibles

- L'Offre « Jeunes et environnement » / 185 € kit complet avec la radio, il ne manque QUE la colle ...
 - 2 cas dans le club (Thomas et Hugo)
- La Bourse accession à la compétition
 - Le kit Clic avec une aide importante si engagement du compétiteur à faire 3 concours avec un parrain.

Budget 2016 / Rapport Financier

Marie, notre trésorière bien-aimée présente son rapport.

Le club se porte bien : bilan de + 1059.82 € sur l'année

Solde au 31/10 sur le compte : 4109.19 €

Les Commissaires vérificateurs sont Cédric et Bruno. Ils ont vérifié les comptes avant l'AG.

Année 2017				
	Deficite année antérieure	0	Excédent année antérieure (2016)	3049,37
	CHARGES		PRODUITS	
	60 DETAIL DES DEPANSES PAR NATURE	1048,45	70 DETAIL DES RECETTES PAR NATURE	75,00
601	Achat de fournitures	970,73	Vente de produits	75,00 701
603	Fourniture petit matériel	77,72		
			74 subventions d'exploitation	2886,02
			Subvention Communes	1796,00 741
	61 PRESTATION DE SERVICE	0,00	Subvention Régions	0,00 742
613	Location diverses	0,00	Subvention département	0,00 743
615	Entretiens reparations	0,00	Etat - CNDS	744
616	Assurances	0,00	Avance déplacement mairie	0,00 745
6183	Documentations	0,00	Remboursements déplacements OMS	248,92 746
			Subvention FFAM et CRAM	706,10 748
			Participation manifestations	135,00 749
	62 Autres service extérieurs	2050,27		
6233	Frais de concours	826,52	75 Autres produits de gestion courante	1088,00
6237	Frais de publicités	0,00	Cotisations	848 756
6238	Stages formations et recompenses jeunes	0,00	remboursements repas	240,00 758
6251	Frais de déplacement	0,00		
6256	Frais de missions	0,00	76 Produits financiers	0,00
6257	Frais de receptions (repas OMS telethon)	434,75	Interets	0,00 7681
626	Frais de poste et communications	0,00		
6281	Cotisations	789,00	78 reprise sur amortissements et provisions	120,00
			retour de cotion	0,00 781
	63 Impots et taxes	0,00	Stage jeunes	120,00 783
	64 Charge de personnel	0,00	87 contriburion volontaire en nature	3,02
			Dons	3,02 875
	65 Autres charges de gestion courante	0,00		
	66 charge financières	13,50		
6616	Frais bancaires	13,50		
	67 Charges exceptionnelles	0,00		
	68 Dotations aux amortissements	0,00		
	Total charges	3112,22	Total Produits	4172,04
			Soldes 2017	1059,82
			Compte postal au 30 octobre 2017	4109,21
			Total disponible au 30 octobre 2017	4109,19

Quitus

Les commissaires vérificateurs (Cédric et Bruno) valident les comptes 2017 du Club. Il donne le Quitus 2017.

Rapport moral (dont le rapporteur Indoor)

- ⇒ Pas de vote « contre »
- ⇒ Pas d'abstention
- ⇒ Le bilan moral est validé à l'unanimité

Rapport financier

- ⇒ Pas de vote « contre »
- ⇒ Pas d'abstention
- ⇒ Le bilan financier est validé à l'unanimité

Les commissaires vérificateurs pour 2018 seront Cédric Bachy et Guy Dessauvages.

Bureau / Votes

Conformément à nos statuts article 7, le comité directeur est élu au scrutin secret par l'assemblée générale et il est renouvelable par tiers tous les ans. Les membres du comité directeur sont rééligibles.

Donc, sont sortants mais rééligibles :

- Marie Paule ALBAUX
- Gérald GUILBERT
- Guillaume MAERTE
- Cédric BACHY
- André HOUEL

Le bureau peut être composé de 10 membres maxi et 5 membres minimum.

Initialement, seuls Bertrand et Guillaume se présentent au bureau.

Si cela reste en l'état, ce n'est pas conforme au statut et le club doit être dissout...

Après de nombreuses discussions, se présentent :

- Bertrand CAPON
- Donatien DELBECQ
- Gérald GUILBERT
- Bruno DEVREKER
- Guillaume MAERTE

Vote des membres du bureau

Le vote à bulletin secret n'est pas retenu après consultation des membres.

Pas de vote contre ni d'abstention pour les membres du bureau / 15 voix Pour.

Le président de l'association est élu par l'assemblée générale pour deux ans. Il est choisi parmi les membres du comité directeur.

Qui veut postuler : Bertrand CAPON

Vote du Président : Bertrand CAPON est élu

Le bureau est composé de :

- Président : Bertrand CAPON
- Vice-président : Guillaume MAERTE
- Trésorier : Donatien DELBECQ
- Vice Trésorier : Bruno DEVREKER
- Secrétaire : Guillaume MAERTE

- Vice-secrétaire : Gérald GUILBERT
- Responsable du site web : Cédric BACHY

Remarque : les postes de Trésorier et Vice-Trésorier ont été inversés dans la semaine suivant l'AG. En effet, Donatien est plus souvent à la salle que Bruno, ce qui nous permettra d'échanger plus facilement et plus régulièrement avec le président et le secrétaire.

Budget prévisionnel

Bertrand explique le budget prévisionnel de 2018 :

• Recettes	
Cotisation FFAM	1100€
Subvention FFAM CRAM	500€
Remboursement de juges et déplacements OMS	600€
Remboursement frais déplacement mairie	600€
Subvention mairie	700€
Repas OMS avances	500€
Total recettes 2018	4000€

• Dépenses	
Licences FFAM	900€
Frais de banque	50€
Déplacement concours	1000€
Assurance	100€
Concours et publicités	900€
Achat fournitures	500€
Documentations timbres	50€
Repas OMS avances	500€
Total dépenses 2018	4000€

Résolution pour le budget prévisionnel : adopté (pas de contre, pas d'abstention)

La cotisation 2018

La FFAM n'ayant pas augmenté les licences (hors licences compétition), Bertrand propose de laisser les cotisations en l'état.

Pour les femmes encadrement, la cotisation FFAM est de 13 €. Nous avons une participation du CRAM et du CDAM 59 de 13 €. La cotisation est gratuite uniquement pour les femmes.

En 2014, nous avons voté que les Lysois ne paient pas les 10 € de part club.

Lyssois		Non Lysois	
Cotisation FFAM adulte (+18ans)	54.00€	Cotisation FFAM + Club	64.00€
Compétiteur	64.00€		74.00€
Junior 2 (+16 –18ans)	34.50€		44.50€
Junior 1 (+14 – 16 ans)	24.50€		34.50€
Cadet (-14 ans)	17.50€		27.50€
Encadrement	13€ avec participation CRAM et CDAM (soit 0€)		

Cotisation membres associés 25€

Bertrand propose de laisser la cotisation club à 10€, en plus la cotisation FFAM.

Vote de la cotisation 2018

Pour les cotisations des femmes => pas de contre / tous pour
Pour les cotisations en général => pas de contre / tous pour

Portail internet de la FFAM

Le site qui vous intéresse est celui des licenciés. Vous pouvez aller sur le site pour vérifier ou modifier vos informations, ajouter votre photo, télécharger votre licence et vos diplômes QPDD aile et brevet etc...

Pour que vous puissiez aller sur le site, il faut indiquer votre adresse mail.
Dès votre cotisation payée et dès que nous indiquerons votre adresse mail sur le site, vous recevez par mail votre login et votre identifiant. Le login est la première lettre du prénom et le nom.

Projets 2017-2018

- Nous ne participerons pas au téléthon cette année étant donné les problèmes de l'année dernière.
- 13 décembre fête de Noël de l'OMS
 - Un film pour les jeunes de 6 à 10 ans
- Le 10 et 11 février notre concours indoor au complexe Jules Ferry.
 - André ne sera pas là (Réunion FFAM)
- Le 3 février soirée OMS
 - Repas 33€ / participation du club 20€.

Questions diverses

Pas de question

Fin de l'AG vers 21H00

Pot de l'amitié

Coupon à retourner avec votre cotisation 2018

Nom **HOUEL**

Prénom **ANDRE**

Date de naissance **02/10/1952**

Lieu **Lille**

Adresse : **2 ALLEE DES SAULES**

Code postal **59390**

Ville **LYS LES LANNOY**

Tél **03 20 02 21 22**

Email **houel.andre@neuf.fr**

Cotisation 2017 – 2018

54